



Ordre des infirmières  
et infirmiers auxiliaires  
du Québec

*Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Capitale-Nationale*

Québec 

## **La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne**



## Présentations

### **Marie-Carole Cayer**

Directrice du Développement de la pratique professionnelle et des Relations externes  
OIIAQ

### **Fabien Ferguson**

Conseiller en soins infirmiers, Direction des soins infirmiers,  
CIUSSS de la Capitale-Nationale



# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## Objectifs de la présentation

Vous amener à mieux comprendre le rôle de l'infirmière auxiliaire en ce qui a trait à sa contribution à l'évaluation de l'état de santé de la personne.

## Plan de présentation

Questions interactives et présentation d'exemples en lien avec la contribution de l'infirmière auxiliaire, à l'évaluation de l'état de santé de la personne.



## La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

En vertu de l'article 37p) du *Code des professions*, le champ d'exercice de l'infirmière auxiliaire se lit comme suit :

« Contribuer à l'évaluation de l'état de santé d'une personne et à la réalisation du plan de soins, prodiguer des soins et des traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie et fournir des soins palliatifs. »



## La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

En tout temps, l'infirmière auxiliaire utilise son **jugement clinique** pour **recueillir** des données, **observer** les manifestations cliniques, objectives et subjectives, et **relier** ses observations à l'état de la personne et aux pathologies. Elle **analyse** ainsi l'information afin de **contribuer**, avec les autres membres de l'équipe interdisciplinaire, à **évaluer** l'état de santé de la personne et à **réaliser** le plan de soins. Dans l'ensemble de la démarche de soins, l'infirmière auxiliaire **détermine** les actions qui relèvent de sa responsabilité.

<https://www.oiihq.org/profil-des-competences/contribution-a-levaluation-de-letat-de-sante-de-la-personne/recueillir-et-analyser-linformation>



## La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

Dans le domaine de la santé, les connaissances et les techniques évoluent constamment. L'infirmière auxiliaire s'engage dans son développement professionnel en maintenant à jour et en perfectionnant ses compétences afin de toujours fournir un travail de qualité.

Pour respecter son *Code de déontologie* (articles 3, 73 et 74), l'infirmière auxiliaire est tenue d'effectuer 10h de formation continue obligatoire au terme d'une période de référence de 2 ans qui donne suite à l'adoption du Règlement.



# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne, présente tout au long de la démarche de soins :

- La collecte de données
- L'analyse des données
- La planification des interventions
- L'exécution des interventions
- L'évaluation des résultats en collaboration avec l'équipe de soins



## La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

### Question 1 :

À quel moment l'infirmière auxiliaire effectue une **collecte de données**?

- A. À l'accueil d'une nouvelle personne.
- B. Elle est continuellement en recherche d'informations et collecte des données.
- C. Lorsque la personne démontre des signes et symptômes inhabituels.
- D. Toutes ces réponses.

### Réponse :

**D. Toutes ces réponses**





# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## Collecte de données

L'infirmière auxiliaire est en constante recherche d'informations. Elle consulte des sources d'informations pertinentes comme le dossier de la personne, la famille, les autres intervenants et elle sait poser les bonnes questions, aux bonnes personnes, au moment approprié.



# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## Collecte de données

L'infirmière auxiliaire effectue un processus qui consiste à recueillir systématiquement et de façon continue des données et des renseignements qui sont en lien avec les besoins de la personne. L'infirmière auxiliaire est à l'affût de l'état de la personne en effectuant des observations **objectives et subjectives** et ce, tout au long de l'hospitalisation ou de la durée du séjour de soins de la personne.



# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## Collecte de données

Puisque la collecte de données est un processus continu, l'infirmière auxiliaire collecte des données lorsque, par exemple, elle :

- Mesure les signes vitaux;
- Mesure la douleur;
- Surveille les signes neurologiques;
- Effectue un bilan liquidien;
- Mesure une plaie;
- Note des signes d'amélioration ou de détérioration de l'état de santé de la personne;
- Pose des questions pertinentes auprès des proches;

# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## Collecte de données

La communication efficace (selon Reinharz et autres, 2007)

- S'il est possible pour chacun de s'exprimer sans crainte ou risque de malentendu;
- Si les modes de travail et de communication sont efficaces et organisés;
- S'il y a présence de rencontres formelles;
- Si les attentes des membres sont claires;
- S'il y a présence d'échanges sur les champs d'exercice respectifs;
- S'il y a une prise de conscience de l'interdépendance existante;
- S'il y a une compréhension, une connaissance, un respect et une confiance mutuels;
- Si une période de temps est prévue pour s'adapter aux changements.



## La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

### Question 2 :

Quel est l'énoncé qui démontre la collaboration de l'infirmière auxiliaire à l'analyse des données?

- A. Elle mesure les signes vitaux.
- B. Elle fait des liens afin de rechercher les causes d'une manifestation inhabituelle chez la personne.
- C. Elle démontre son leadership.
- D. Toutes ces réponses.

### Réponse :

**B. Elle fait des liens afin de rechercher les causes d'une manifestation inhabituelle chez la personne.**

# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## L'analyse et la collaboration à l'interprétation des données

L'infirmière auxiliaire collabore avec les autres membres de l'équipe interdisciplinaire à l'interprétation des données en transmettant fidèlement et avec discernement toutes les informations recueillies. L'infirmière auxiliaire participe à l'analyse des données et leur interprétation, par exemple lorsqu'elle :

- **Valide** les données recueillies;
- **Regroupe** les données pour former un ensemble de manifestations;
- **Compare** les valeurs et les données recueillies avec les paramètres habituels de la personne;
- **Met en relation** les données entre elles dans le but de **relier** les manifestations cliniques aux pathologies et à la situation de la personne.

# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## L'analyse et la collaboration à l'interprétation des données

La collaboration à l'interprétation des données se fait en simultané avec la collecte et l'analyse des données. Par exemple, elle collabore en déterminant les problèmes à traiter en priorité.

L'infirmière auxiliaire procède à la collecte et à l'analyse des données qu'elle transmet par exemple à l'infirmière qui les interprète. Par la suite, l'infirmière auxiliaire planifie et priorise les interventions qui relèvent de sa responsabilité.

# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## L'analyse et la collaboration à l'interprétation des données

Pour donner un autre exemple, reprenons l'exemple de l'utilisateur qui se présente au GMF-R pour des symptômes D'ITSS. L'infirmière auxiliaire aura complété le questionnaire « Facteurs de risque – ITSS » et selon les réponses que l'utilisateur lui a données, elle analyse ces données pour ensuite suivre l'algorithme décisionnel pour effectuer la bonne intervention.

Source : MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, Guide québécois de dépistage : Infections transmissibles sexuellement et par le sang, Québec, 2014 pages 37 et 38.





## La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

### Question 3 :

Quel est l'énoncé qui démontre la contribution de l'infirmière auxiliaire lors de l'étape de la **planification des interventions** parmi les suivants?

- A. L'infirmière auxiliaire aide la personne à se lever du lit au fauteuil.
- B. L'infirmière auxiliaire participe à la mise à jour du PTI.
- C. L'infirmière auxiliaire donne son avis sur les interventions appropriées pour la personne.
- D. Toutes ces réponses.

### Réponse :

**B. et C. Participe à la mise à jour du PTI et donne son avis sur les interventions appropriées**

# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## La planification des interventions

- L'infirmière auxiliaire participe activement à la planification des interventions en **donnant son avis** professionnel à propos des interventions et des soins appropriés pour la personne. Elle **agit** en collaboration avec les autres intervenants de l'équipe de soins pour **prévoir** des soins complets, sécuritaires et de qualité à la personne. L'infirmière auxiliaire **planifie et priorise** ses interventions en fonction des objectifs de soins indiqués au PTI, **cherche une solution** pour résoudre un problème auprès de la personne et en modifiant au besoin l'organisation de son travail lors de situations imprévues;

# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## La planification des interventions

- par exemple :
  - elle utilise efficacement les ressources à sa disposition.
    - Utilise les Méthodes de soins informatisées (MSI) pour connaître les mesures appropriées avant d'effectuer un soin au besoin;
    - Elle connaît et applique les pratiques de base et les précautions additionnelles lors des soins à la personne porteur de clostridium difficile et en isolement.
  - Elle vérifie l'ordonnance et/ou le plan thérapeutique (PTI) afin d'assurer la réalisation des directives qui la concernent.



# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## Question 4 :

Quel est l'énoncé qui démontre la contribution de l'infirmière auxiliaire lors de l'étape de **l'exécution des interventions** parmi les suivants?

- A. L'infirmière auxiliaire effectue le décompte des narcotiques avec l'infirmière à la fin de son quart de travail.
- B. L'infirmière auxiliaire installe une sonde vésicale à la personne suite à une ordonnance.
- C. L'infirmière auxiliaire participe à une réunion interprofessionnelle.
- D. Toutes ces réponses.

## Réponse :

**B. L'infirmière auxiliaire installe une sonde vésicale à la personne.**

# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## L'exécution des interventions

- À cette étape, l'infirmière auxiliaire **est au cœur de l'action**. Elle **effectue** les soins d'assistances et spécifiques prévus au plan de soins ou au PTI qui relève de son champ d'exercice tout en tenant compte des particularités de la personne soignée.
- L'infirmière auxiliaire contribue à l'exécution des interventions en travaillant avec tous les membres de l'équipe de soins. Exécutant les tâches et les différents types d'interventions de soins qui relèvent de sa compétence et de son champ d'exercice;
- Connaissant la nature et la portée des soins infirmiers à prodiguer;
- Consultant les Méthodes de soins informatisées (MSI) au besoin;
- Favorisant la participation et l'autonomie de la personne;
- Planifiant son temps et ses priorités de soins selon l'état de la personne;
- Appliquant adéquatement les mesures de sécurité et d'asepsie;
- En effectuant la supervision des soins dispensés par les non professionnels;



# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## L'exécution des interventions

L'infirmière auxiliaire est également à l'affut de manifestations pouvant indiquer une complication ou une situation anormale chez la personne. C'est pourquoi elle observe régulièrement la personne, elle effectue des suivis à la suite des soins prodigués et fait constamment des liens entre l'état de la personne et les soins.



# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## L'exécution des interventions

Par exemple, lorsqu'un usager présente une douleur rétro-sternale, l'infirmière auxiliaire doit connaître la démarche à suivre afin de prioriser ses interventions auprès de la personne. Lors de situation d'urgence, l'infirmière auxiliaire agit promptement et avec discernement. Elle modifie sa routine et son organisation de travail pour répondre aux besoins prioritaires de l'usager.

# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## Question 5 :

Quel est l'énoncé qui démontre la participation de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation des résultats parmi les suivants?

- A. Elle évalue l'état de conscience de la personne.
- B. Elle aide la personne à effectuer sa toilette personnelle matinale.
- C. Elle effectue des visites fréquentes auprès de la personne pour observer l'efficacité d'un soin.
- D. Toutes ces réponses.

## Réponse :

**C. Elle effectue des visites fréquentes auprès de la personne.**





# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## L'évaluation des résultats

L'infirmière auxiliaire participe à l'évaluation des résultats en assurant la surveillance et le suivi auprès de la personne. Elle **observe, note et critique** ses observations recueillies. Elle **revoit ou modifie ses interventions au besoin** pour mieux répondre aux besoins de la personne.

À cette étape, l'infirmière auxiliaire recherche de nouvelles données, elle effectue une nouvelle planification de ses interventions, elle modifie au besoin le temps alloué à un soin, etc.



# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## L'évaluation des résultats

L'infirmière auxiliaire **collabore** également à **l'évaluation des résultats** en :

- Vérifiant la satisfaction des besoins de la personne;
- Effectuant un suivi des interventions auprès de la personne;
- Observant le comportement et les réactions de la personne;
- Connaissant les effets des soins prodigués;
- En transmettant l'information obtenue tout au long de sa prestation de soins de manière verbale ou par écrit.



# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## L'évaluation des résultats

L'infirmière auxiliaire contribue à l'évaluation des résultats en transmettant les renseignements obtenus **tout au long** de la prestation des soins.



# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## L'évaluation des résultats

Par exemple, après avoir dispensé des soins liés à une plaie, l'infirmière auxiliaire :

L'infirmière auxiliaire communique :

- en transmettant les informations précises, pertinentes, claires et complètes :
- elle transmet ses observations à l'infirmière, au médecin ou à un autre membre de l'équipe interprofessionnelle;
- elle donne son avis en lien avec le PTI et le plan de traitement de plaie au besoin;
- elle rapporte rapidement à l'infirmière ou au médecin un changement dans l'état de l'utilisateur.

L'infirmière auxiliaire consigne l'information en lien avec le changement de pansement en:

- Notant ses observations effectuées concernant les caractéristiques de la plaie;
- Transmettant ses observations à l'infirmière ou au médecin;
- En consignait l'information dans le dossier de l'utilisateur et en complétant correctement les formulaires en vigueur en lien avec les plaies.

# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

## Conclusion

Nous vous rappelons que vous trouverez dans le nouveau **Profil des compétences de l'infirmière auxiliaire**, dans le champ de compétence B, les compétences et les critères d'évaluation de l'infirmière auxiliaire en lien avec la contribution à l'évaluation de l'état de santé de la personne. Vous pouvez consulter le nouveau profil des compétences de l'infirmière auxiliaire en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.oiihq.org/profil-des-competences?p=public/inspection-professionnelle/la-competence>



# La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne

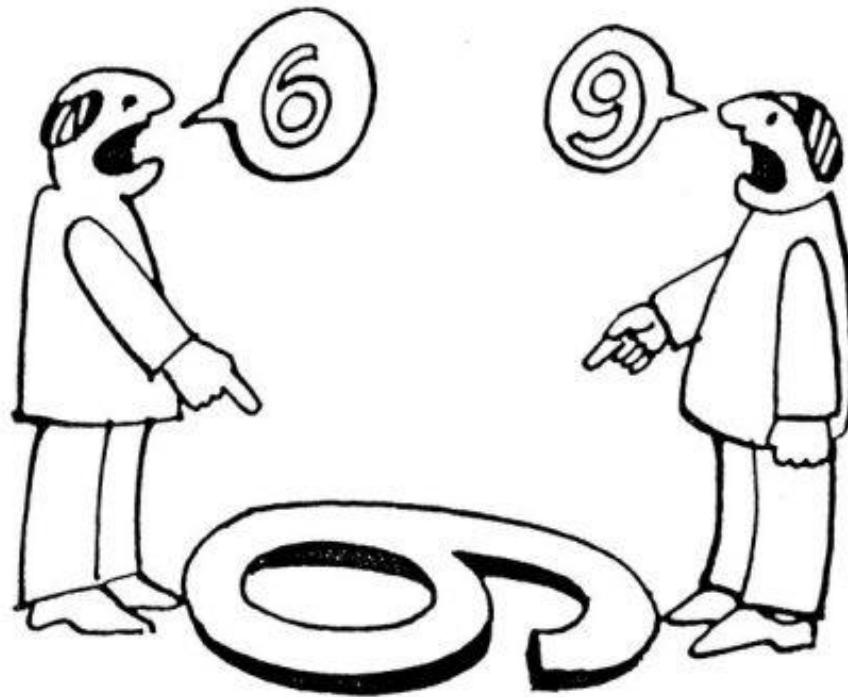
## Conclusion

Les conditions gagnantes qui permettent une contribution de l'infirmière auxiliaire sans contraintes :

- Communication
- Collaboration
- Respect du champ d'exercice de l'infirmière auxiliaire

**Il ne faut jamais oublier que le rôle de chacun doit être bien connu de l'équipe interprofessionnelle.**

**Pour mieux s'entendre, évitons d'interpréter...**





## **La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne**

**Au nom de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec et du CIUSSS de la Capitale-Nationale**

Nous tenons à vous remercier pour l'écoute attentive que vous nous avez portée.